

CHAMPIONNAT DE VAUCLUSE JEUNES

SAISON 2019/2020

REGLEMENT INTERIEUR

1) ORGANISATION GENERALE

1.1 Conditions de Participation :

Cette compétition d'échecs rapide est ouverte à tous les licenciés jeunes du département du Vaucluse (licence A obligatoire). C'est la première phase du championnat de France jeunes.

1.2 Déroulement de la compétition :

- Les droits d'inscriptions sont : gratuits pour tous les jeunes
- Le championnat est organisé conjointement par le CVJE 84 et le club de Bollène.

1.3 Inscriptions :

- **Les joueurs doivent s'inscrire impérativement avant le 24/01/2020 20H.**

Les inscriptions se feront par club, par les représentants des clubs et seront adressées par internet à l'adresse de l'arbitre Principal Mr **Pierre Carteron** caillou12@gmail.com ou la Présidente du CVJE, **Marie-Paule Bartolo** cadomp@yahoo.fr .

- Nota : Les joueurs Filles ou Garçons sont inscrits dans une catégorie auquel ils appartiennent. Ce choix est définitif pour la suite de la compétition (qualification ligue et phase finale du championnat de France).

- Les Qualifiés d'office sont les bienvenus, **uniquement** dans l'Open Cadet/Junior (U16, U20), afin de ne pas fausser les résultats et classement de leurs catégories respectives. Le titre de leur catégorie ne pourra pas être attribué.

2) ORGANISATION DE LA COMPETITION

2.1 Calendrier :

La date et les lieux sont fixés par l'organisateur.

Le championnat de Vaucluse jeunes à lieu salle "oustau de l'amista", rue Elsa Triolet 84500 BOLLENE, le **dimanche 26/01/2020**

Pointage des inscriptions par l'organisateur de 9h00 à 9h30

Début 1ère ronde 9h45

Dates	horaires	U8 - U10 - U12 - U14 - U16 - U18 et U20
Dimanche 26 janvier	09:00-09:30	Pointage
	09:45-10:45	ronde n°1
	10:45-11:45	ronde n°2
	11:45-12:45	ronde n°3
	12:45-13:45	pause repas
	13:45-14:45	ronde n°4
	14:45-15:45	ronde n°5
	15:45-16:45	ronde n°6
	17:30	Remise des prix

Remise des prix 17h30 (Horaires donné à titre indicatif)

2.2 Type de tournoi et Cadence :

un tournoi Système Suisse standard ou un Tournoi toutes rondes si moins de 8 joueurs sera organisé pour les catégories suivantes

mixtes U08, U10 , U12 ; U14, U16 - féminines U08, U10, U12, U14, U16

En parallèle un tournoi mixte U18 et U20 sera mis en place.
Les tournois seront gérés par Ordinateur (logiciel Papi 3.3.5 / FFE) - 6 rondes (maximum)
- Pour toutes les catégories : 2x25 min. avec un ajout de 10 sec. par coup

3ème coup illégal = perte de la partie pour les U08 et U10
2ème coup illégal = perte de la partie pour les autres catégories

2.3 Forfaits :

Seront déclarés forfaits les joueurs qui ne seront pas présentés à leur table 15 minutes après le début officiel de la ronde. Si un joueur est forfait sans excuse, il sera exclu de la compétition.

2.4 Classement et Départages :

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

Pour le titre de champion du Vaucluse et pour les places ex aequo le départage se fait en utilisant dans l'ordre (Systèmes départages: Voir le livre de l'arbitre chapitre 2.4) :

*pour les systèmes suisses 1er Buchholz tronqué 2ème Buchholz 3ème Performance ou
pour les tournois fermés 1er Sonnenbom-Berger 2ème Nombre de Victoires 3ème Performance.*

2.5 Prix :

Les titres de Champion, Championne, Vice-champion, Vice-championne de Vaucluse sont attribués au 1er et 2ème de chaque tournoi (sauf les catégories avec des Qualifiés d'office).

Coupes aux vainqueurs de chaque groupe.

2.6 Qualifications pour la phase ligue du championnat de France

les n premier(e)s joueur(se)s de chaque catégorie sont qualifiés pour la phase ligue du championnat de France. n est communiqué par la ligue. Les joueurs qualifiés devront s'inscrire à la phase suivante auprès du directeur des jeunes de la ligue.

2.7 Consigne disciplinaire :

Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils doivent être éteints et rangés dans les sacs. Si un tel appareil est visible ou produit un son, le joueur perdra la partie et son adversaire gagnera (article 11.3b règle FIDE).

Tous les participants ou autres personnes autorisées au championnat doivent respecter les lieux d'accueil. En cas de dégradation volontaire des lieux, le remboursement sera exigé et l'auteur sanctionné.

3) ARBITRAGE

Le tournoi est arbitré par un arbitre fédéral 1, 2 ou 3 choisi par le directeur de la compétition. L'arbitre est chargé de veiller au bon déroulement de la compétition et de transmettre les résultats du tournoi au directeur de la compétition et aux responsables Homologations de la FFE. L'arbitre principal sera assisté de plusieurs adjoints.

4) DIVERS

4.1 Les participants s'engagent à respecter le présent règlement, et les règles de jeu de la FFE et de la FIDE en vigueur, ainsi que la charte du joueur d'Échecs.

4.2 L'organisateur peut décider d'accepter des inscriptions le jour même en raison de circonstances exceptionnelles.

L'arbitre Principal
Pierre CARTERON

L'Organisateur pour le CVJE
Marie-Paule BARTOLO